SYNDICAT TRANSPORT URBAIN TRANSPOLE FORCE OUVRIÈRE

L'édito

N° 30
Décembre
2014

Bonnes nouvelles

FO Transpole a le plaisir de vous proposer la mise en place d'un module informatique téléchargeable baptisé « Aide au suivi de service », à tous ceux qui souhaiteront en disposer. Il prendra en compte les données dès janvier 2015, et téléchargeable sur notre nouveau site internet via le lien suivant :

http://fotranspole.fr/

« Kèkcéksetruc ? » Allez-vous vous demander ! « Tiens ! Voilà que FO utilise des appellations aussi difficiles à comprendre que celles de la Direction quand elle ripoline une « pseudo » nouvelle organisation de service sensée nous apporter le bonheur et la joie au travail ! »

Que nenni ! Camarades… Il s'agit simplement d'un outil d'aide qui permettra par vous-mêmes et de manière pratique de vérifier que les données se rapportant aux services effectués chaque mois de toute l'année que vous aurez pris soin de rentrer correspondent à celles figurant sur votre feuille d'attachements et bien-sûr au salaire que vous percevez via votre feuille de paie.

Ce module, Excel, a été mis au point par un salarié Transpole qui souhaite simplement aider un maximum de salariés à suivre au mieux ses services avec les conséquences qu'ils auront sur son salaire.

Ce salarié nous fait l'amitié de choisir FO pour la diffusion gracieuse via un téléchargement de notre site sans passer par une inscription.

Cette aide permet en transcrivant simplement les heures de vos services, de reporter ces dernières automatiquement sur le calcul pour une estimation de paie.

Il faudra évidemment veiller à la mise à jour des paramètres {coefficient total du salarié, Classé ou Auxiliaire, variations des taux correspondants aux charges (si augmentation des cotisations Mutuelle et Prévoyance), modification de la valeur du point en cas d'augmentations, etc…}. Nous resterons bien sûr à votre écoute si vous rencontrez des difficultés d'utilisation (nous ne sommes pas forcément tous des virtuoses de l'informatique, il n'y a pas de honte à ça), mais nous sommes prêts à servir d'intermédiaires avec le concepteur en cas de problème hors de nos compétences.

Cet outil n'a pas pour vocation de concurrencer la feuille « officielle » de paie, bien sûr, mais peut vous permettre de suivre au plus près vos services, de détecter d'éventuelles erreurs, de savoir ou vous en êtes, d'avoir une mémoire de vos services et parfois d'anticiper. L'entrée des données se faisant manuellement veillez à être rigoureux dans la saisie de vos services et en cas de différence avec les données gira ou d'attachement ou sur la paie: vérifiez en premier lieu si l'erreur ne vient pas de votre saisie. Sachez aussi que certains cas particuliers ne sont pas bien gérés (comme les matin/nuit 100%). Parfois des correctifs sur la paie sont aussi apportés dues à des changements de contexte (loi, règle comptable, négociations salariales ...) que l'outil n'aura pas intégré, vous trouverez des cases de saisie de ces correctifs. Renseignez vous d'abord avant de conclure trop rapidement à une erreur de « transmission » et saisie des informations des Unités. L'erreur étant, c'est bien connu, humaine.

L'autre bonne nouvelle, est que FO Transpole dispose de son propre site internet que vous pouvez consulter, il est riche d'informations souhaitées. Il sera aussi un lien pour répondre à vos questions particulières. Il faut vivre avec son temps et surtout les technologies, merci à ceux qui s'y collent car c'est vraiment un énorme travail bénévole au service de TOUS.

A très bientôt pour de nouvelles infos sur notre site. http://fotranspole.fr/

2 Nouveau

Téléchargement

Téléchargez le fichier correspondant à votre version d'ordinateur :

- **CR_services_2015.xls pour Excel 97-2003**
- **CR_services_2015.xlsx pour les Excel « après » 2003**
-

Après avoir téléchargé et enregistré sur votre ordinateur, le fichier correspondant à votre version Excel.

Faite un « clique droit » sur le fichier Puis sur « Propriétés » et cette fenêtre s'ouvre

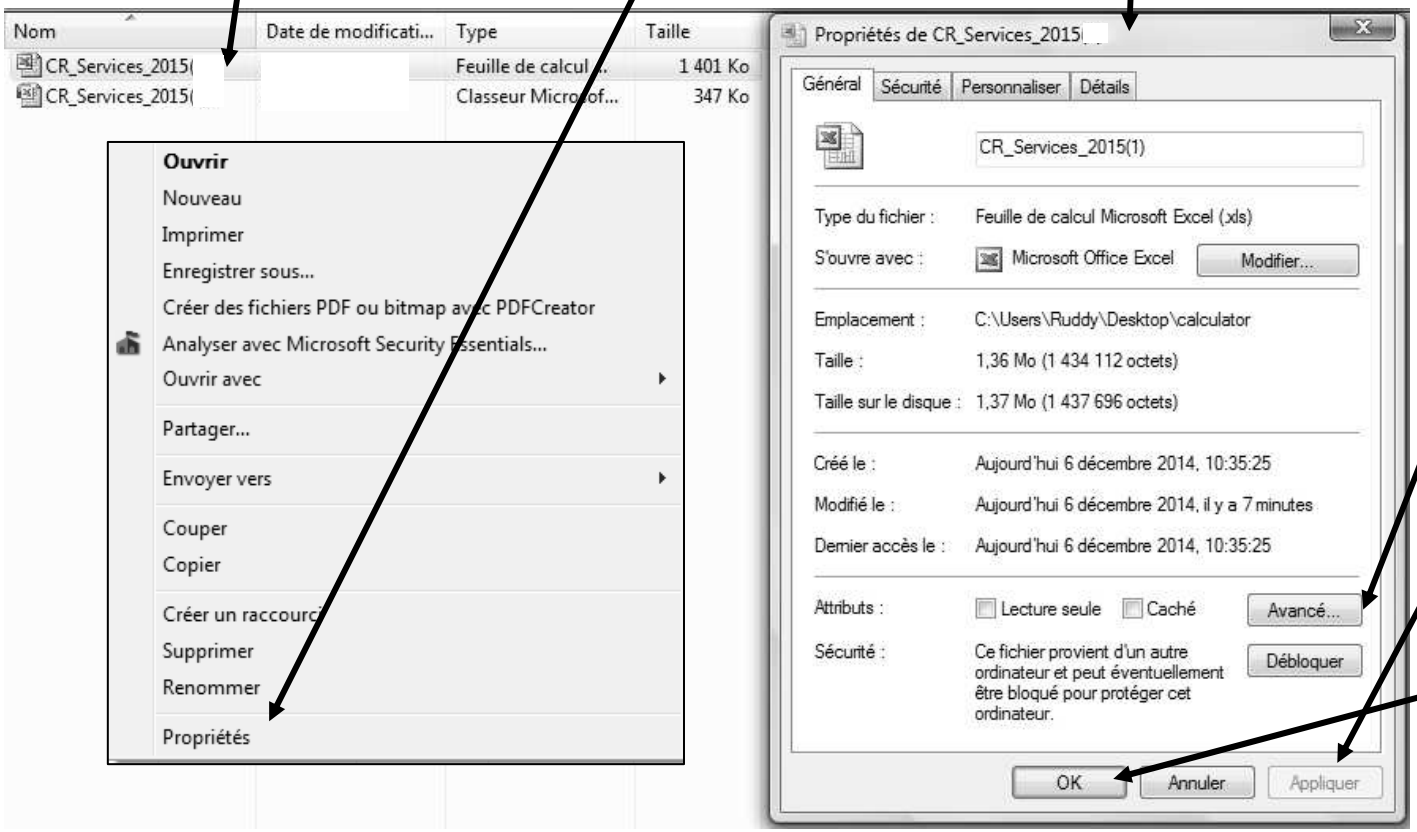

1) Cliquez alors sur « débloquer

2) Cliquez sur « Appliquez »

3) Puis cliquez sur « OK » » et commencer à découvrir votre aide au suivi de services

Tutoriel

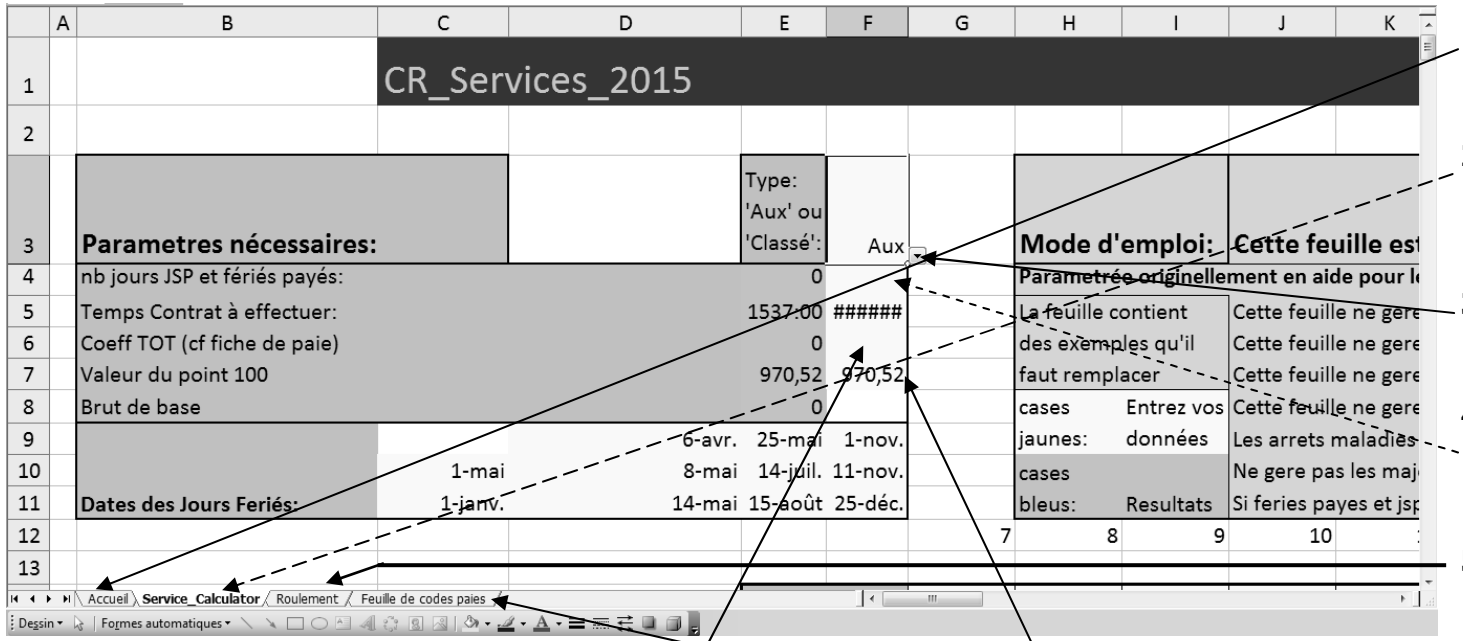
CR_Services_2015
Parametres nécessaires:
nb jours JSP et fériés payés: 0
Temps Contrat à effectuer: 1537:00 ######
Coeff TOT (cf fiche de paie) 0
Valeur du point 100 970,52 970,52
Brut de base 0
Type: 'Aux' ou 'Classé': Aux
Dates des Jours Feriés: 1-janv. 1-mai 6-avr. 8-mai 14-mai 25-mai 14-juil. 15-août 1-nov. 11-nov. 25-déc.
Mode d'emploi:
Cette feuille est
Parametrée originellement en aide pour l
La feuille contient des exemples qu'il faut remplacer
cases jaunes: Entrez vos données
cases bleus: Resultats
Cette feuille ne gere
Les arrets maladies
Ne gere pas les maj
Si feries payes et jsp
Accueil
Service_Calculator
Roulement
Feuille de codes paies

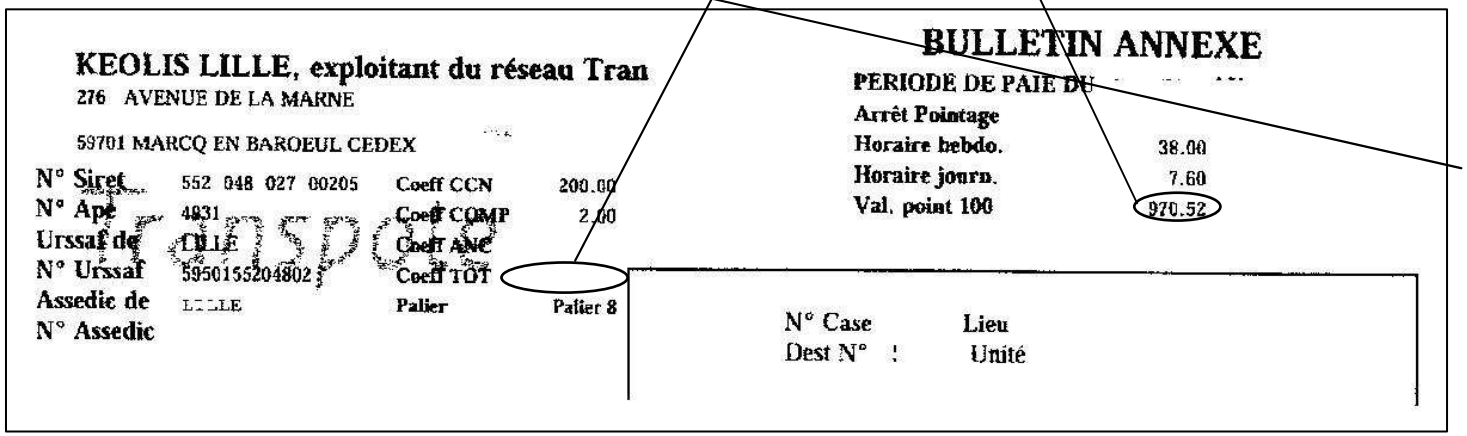

Fiche de paie Transpole

1) Lire la feuille d'accueil cliquez sur l'onglet « Accueil »

2) Après avoir lu le mode d'emploi Cliquez sur l'onglet « Sevice_Calculator »

3) Si vous avez des services différents à 7h36 cliquez sur « classé »

4) Entrez le nombre de jours JSP et Férié dans la case jaune de la ligne « nb jours JSP et fériés payés »

5) En cliquant sur l'onglet « Roulement » vous verrez apparaître votre grille se remplir seule sur la feuille contenant déjà les vacances scolaire (zone B 2015).

6) Pour avoir les codes paie gira (pour attachement) cliquez sur l'onglet « feuille codes paies »

Réorganisation

Voilà un mot bien à la mode en ce moment. Plusieurs services en bénéficient ! Nul doute que ces réorganisations ont prises en compte le déficit colossal prévisible et annoncé par la signature des dirigeants Kéolis avec LMCU. Aujourd'hui le sentiment des salariés est à la surproductivité demandée et parfois imposée, sans rien en échange pour motiver les troupes. On a pu voir une baisse de rémunération par l'augmentation des cotisations Mutuelle validées et voulues par le syndicat majoritaire depuis 2 ans. Et depuis septembre sous le prétexte de catégories objectives qui exonérerait le patron de cotisation URSSAF, nos 2 syndicats majoritaires ont taxé fortement (en moyenne 9.60€/mois) les agents, ouvriers, et employés par leurs signatures. Ces signatures ne font pas que des malheureux, hors mis les agents de maitrises pour qui le gain est infime. Il en va autrement pour les hautes-maitrises et cadres, certains de ces derniers voyant un gain d'environ 10€/mois. Ceci ressemble à une augmentation déguisée pour certaines catégories déjà les plus aisées. Comme par hasard ce sont celles-là qui sont chargées de la mise en place des réorganisations. Rappelons que ***FO*** avait proposé en son temps une Mutuelle sans augmentation et a voté en 2014 contre la mise en place de catégories objectives pour la prévoyance…

Etait-il possible de faire autrement ?? Oui……Les catégories de salariés étant définies dans la Convention Collective des Transports Publics Urbain, il n'était pas nécessaire de basculer sur les catégories « Cadres » et « Non-Cadres », qui a eu pour effet de lisser la cotisation Mutuelle sur un axe médian (qui se situe entre le coef. 240 et 250)……

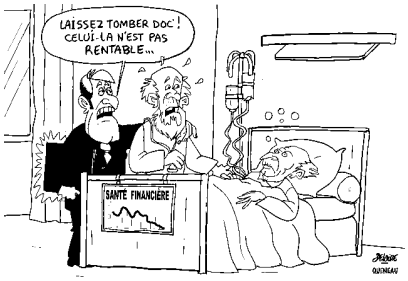

Bref revenons à ce sentiment de productivité des plus nombreux et plus bas salaires. Le mot d'ordre étant de renter de l'argent dans la caisse pour que Kéolis retrouve ses billes, il est évident que les temps de parcours irréalisables ne sont pas une priorité. Par contre, pour satisfaire à la statistique qu'un bus ou un Tramway démarrant en retard d'un terminus ne générera que plus de retard sur la ligne, la tentation sera forte de faire de manière à ce que ces deux modes repartent à l'heure des terminus quelle que soit la cause du retard et surtout quelles qu'en soit les conséquences sur la santé.

FO rappelle que la conduite doit être confortable et sécuritaire, il en va de notre permis et habilitation, donc de notre gagne pain !

FO rappelle que l'entreprise est responsable de notre santé par le contrat de subordination que nous avons. La préserver c'est continuer à travailler pour se nourrir. Donc il faut prendre (ne pas lire abuser) les besoins physiologiques nécessaires au maintien de notre santé.

FO rappelle que nous avons un contrat de subordination NON de SOUMISSION. Même si la politique de l'entreprise est d'instaurer un sentiment d'appartenance quelque fois mal interprété par des personnes trop zélées pour en comprendre le vrai sens.

FO TRANSPOLE

Compétence et Indépendance

BULLETIN D'ADHESION

Noms et prénoms…….
Adresse…….
Mail…….
Profession…….
Site…… N° de casier…….....
N° de Tel….....N° de Portable……

Date……signature :

Adhérer c'est aussi :
-Informations syndicales, locales, fédérales, départementales, nationales.
-A.F.O.C : aide pour tous litiges liés à la consommation.
-Relations avec organismes sociaux : CPAM, CAF, ASSEDIC, ETC.
-Relations avec les organismes de formations professionnelles (Fongécif, Gréta, etc.).
-Assistance juridique pour tous litiges nés du travail.
-Déduction de 66% du montant de la cotisation dans l'impôt sur le revenu.

FO Transpole
Centre d'affaires Château Rouge
276 avenue de la Marne, BP 51009 59701 Marcq-en-Barœul
Tel: 03.20.89.63.14 Fax: 03.20.89.63.15
Mail : fotranspole@gmail.com